



**C.A.P.D. 21 mars 2008**

La CAPD était présidée par l'Inspecteur d'Académie.

Liste d'aptitude directeurs à 2 classes et plus: Ont reçu un avis favorable : E. Alexandre, S. Bertin, M. Bertrand, B. Bonnet, P. Catherine, E. Charnet, L. Desmarquet, N. Dindaud, M. Garin, C. Goutorbe, E. Lescaudron, N. Lorton, A.M. Millot, M. Perraudin, C. Raban, L. Vallet, M. Charetier, P. Cougny et B. Jodeau.

Règles du mouvement : peu de modification par rapport à l'année dernière. La rédaction avait pour but de clarifier quelques points.

Un point important: les collègues qui souhaitent renoncer à titre exceptionnel à leur poste doivent faire une demande par écrit avant le 4 avril 2008.

Les collègues en cours de formation CAPA-SH ne sont pas tenus de participer au mouvement ( y compris les candidats libres). Ils sont maintenus sur leur poste à TP jusqu'à obtention du CAPA-SH.

Calendrier du mouvement : ouverture du serveur le 30 avril ou 2 mai, jusqu'au 12 mai.

CAPD du mouvement prévue début juin.

Départ en formation CAPA-SH : l'Inspecteur d'académie a pris la décision de ne pas faire partir d'options F ou G ( incertitude sur leur avenir) , seuls 4 candidats option D : V Grand, P. Claraz, P. Thépot et E. Lasserre, ont été retenus compte tenu des besoins importants ( 50 % des postes sont occupés par des enseignants non spécialisés).

A noter que: En CTPD, l'IA a laissé entendre qu'une menace pesait sur les RASED et que les maîtres E pourraient être rattachés aux écoles... Une réflexion serait en cours au ministère. Restons vigilants sur ce point.

Questions diverses:

*Temps partiel* : La réflexion sur le temps partiel à 80% se poursuit dans le cadre de l'organisation de la nouvelle semaine scolaire. A l'heure actuelle, pas de réponse du ministère. Il semblerait que ce temps partiel soit difficile à organiser....dossier à suivre. Nous conseillons cependant aux collègues de joindre un courrier au formulaire pour faire la demande de cette quotité.

Pour les temps partiels sur autorisation: nous conseillons également d'en faire la demande par écrit.

*Stages de rattrapage*: seulement 24 collègues ont été volontaires...répartis sur 14 communes.... la preuve que c'était une fausse bonne idée!...

*AVS*: plus d'AVS disponibles par manque de candidat, malgré les nombreuses demandes sur le terrain.

*Synthèse nouveaux programmes*: seules des synthèses par circonscription seront réalisées et pourraient être retournées aux écoles.

*Intégration des instituteurs dans le corps des PE*:

1 seul candidat à ce jour sur 22 postes attribués.

**Compte-rendu rédigé par S. BOYER, M. GAUDIN et B. MESSERLI**